Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Grez-en-Bouère - Tome IV

Grez-en-Bouère. — *Population :* 1.528 hab. en 1902 ; — 1.447 hab. en 1908. — L'ancienne église avait une tour carrée à la façade occidentale, avec beffroi et flèche en charpenterie, contreforts aux angles s'élevant seulement au tiers de la hauteur, le tout d'aspect roman comme la porte ; une sorte de bas-côté en appentis et une grande chapelle au nord.

Curé : Guill. *Rogier* rend aveu de la Mouchetière (Aigné, Sarthe), au seigneur de la Milesse, 22 juin 1541.

Ecoles. — Jacq. Poirier, vicaire, qui remplissait les fonctions de maître d'école, refusa le serment, et l'école « vacant par sa retraite », le bénéfice dont il jouissait rapportant 120 ℔ fut attribué à un laïque « pour faire l'école aux enfants pauvres ».

L'école tenue par les Sœurs d'Evron a été laïcisée par arrêté ministériel du 5 juillet 1908.

La paroisse avait envoyé une élève sage-femme suivre au Mans les cours d'obstétrique de M^{me} du Coudray, 1778.

On va chanter le *Ça ira* sous les fenêtres du procureur de la commune, Le Monnier de la Blandinière, pour l'injurier lui et sa femme, août 1791.

Six familles vendéennes réfugiées eurent leur résidence assignée à Grez-en-Bouère, 11 germinal an II, et dans la suite.

Un cantonnement de cavalerie s'y tient en janvier 1795. Les Chouans : Sans-Souci, Généreux, capitaines, La Justice, sergent, font des réquisitions dans les biens nationaux et donnent reçus aux fermiers, janvier, mai, 1795.

Grez-en-Bouère fut dans le soulèvement de 1798-1800 le centre d'opération de Gaullier. Il l'avait préparé de longue main. Dès le mois de janvier 1798, les Chouans se montrent ostensiblement. Le 10 janvier, à dix heures du matin, ils désarment un patriote dans le bourg ; le soir ils se font conduire par l'adjoint de Bouère et prennent toutes les armes, se donnant pour une patrouille du cantonnement de Grez. Au mois de septembre, ils tiennent tout le canton, empêchent l'approvisionnement des villes, se recrutent de gré ou de force ; le commissaire de Grez demande un renfort de 20 hommes pour son poste. Les Chouans l'attaquent dans la nuit du 16 décembre, mais ils avaient été trahis par un espion.

Toutefois le cantonnement n'est pas suffisant pour « assurer la caisse », et le receveur se réfugie à Château-Gontier. (27 février 1799) ; dix-sept jeunes gens en font autant dans le cours de l'année. A partir de juillet, Gaullier occupe militairement le canton avec ses 400 hommes. Le 6, il arrive de Bouère où il avait abattu l'arbre de la liberté et pris les rôles des impositions ; il fait la même chose à Grez, saccage le corps de garde et fait délivrer des billets de logement à sa troupe.

Dhalancourt étant venu de Château-Gontier avec 140 hommes, est attaqué à Bouère le 26 août. Gaullier s'y porte de Grez à 10 heures du matin, force les Républicains à se retrancher dans l'église et les y tient bloqués

jusqu'à 2 heures du matin.

Pendant l'armistice, les insurgés cantonnés à Bouère et à Gennes (8 décembre) se réunissent à Grez le 22, annoncent que les hostilités vont reprendre et se dirigent vers Ballée, dont ils veulent, disent-ils, faire le siège. Les habitants — avoue le commissaire du canton, Ferry, — n'ont plus confiance dans le gouvernement, ne paient plus les contributions et croient que les insurgés sont vainqueurs, 12 janvier 1800. Pourtant le désarmement avait commencé ce jour-là même. Darnaud était venu à Grez et avait reçu 67 fusils de calibre et 17 fusils de chasse. D'autres se disposaient à rendre les leurs. Mais une troisième catégorie, composée surtout de déserteurs et d'étrangers, se vantait de ne déposer jamais leurs armes. On ne comptait à Grez que six Chouans rentrés signalés à la police en 1800. Le 15 avril, une bande de douze hommes ayant le costume des Chouans parcourait encore la campagne et s'y faisait héberger.